ASBL SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ INC.

PARASPORT QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2020

3737, boul. Crémazie Est, bureau 501
Montréal (Québec), H1Z 2K4
Tél : 514-667-9806 Fax : 514-667-9827

PARASPORT QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2020

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-5
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10-14
Renseignements supplémentaires	15-18

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
Aux membres de PARASPORT QUÉBEC

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de PARASPORT QUÉBEC , qui comprennent le bilan au 31 mars 2020 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de PARASPORT QUÉBEC au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire ses produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de levées de fonds et de dons, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2020 et le 31 mars 2019, de l'actif à court terme au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019 et de l'actif net au 31 mars 2020, 1er avril 2019 et 31 mars 2019. Nous avons exprimé par conséquent, une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

3737, boul. Crémazie Est, bureau 501
Montréal (Québec), H1Z 2K4
Tél : 514-667-9806 Fax : 514-667-9827

Responsabilité de l’auditeur à l’égard de l’audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux normes d’audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d’esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d’audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative résultant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l’audit afin de concevoir des procédures d’audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne de l'organisme;

Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l’utilisation par la direction du principe comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l’existence d’une incertitude significative, nous sommes tenus d’attirer l’attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d’exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s’appuient sur les éléments probants obtenus jusqu’à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ASBL CPA INC.

ASBL société de comptable professionnel agréé inc. [1]
Montréal, le 9 juin 2020

[1] Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° 129449

PARASPORT QUÉBEC

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019
	$	$
PRODUITS		
Gestion et administration (annexe A)	95 781	113 338
Collecte de fonds (annexe B)	53 863	69 897
Placements Sports (annexe C)	172 666	129 406
Développement - Au delà des limites (annexe D)	134 354	67 990
Disciplines sportives (annexe E)	245 407	266 194
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	2 205	15 491
	704 276	662 316
CHARGES		
Gestion et administration (annexe A)	149 454	192 519
Collecte de fonds (annexe B)	68 226	79 748
Développement - Au delà des limites (annexe D)	70 377	57 691
Disciplines sportives (annexe E)	309 104	249 214
Amortissement des immobilisations	3 838	26 278
	600 999	605 450
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	103 277	56 866

PARASPORT QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020				2019
	Investi en immobi-lisations	Affecté (note 12)	Non affecté	Total	Total
	$		$	$	$
SOLDE AU DÉBUT	6 913	31 718	154 376	193 007	136 141
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 633) [1]	-	104 910	103 277	56 866
Acquisition d'immobilisations	4 852	-	(4 852)	-	-
Utilisation affectation d'origine interne (note 12)	-	(31 718)	31 718	-	-
Affectation d'origine interne (note 12)	-	63 082	(63 082)	-	-
SOLDE À LA FIN	10 132	63 082	223 070	296 284	193 007

[1] Ce montant est composé de :

Amortissement des immobilisations	(3 838)
Amortissement des apports reportés afférents aux d'immobilisations	2 205
Total	(1 633)

PARASPORT QUÉBEC

BILAN

AU 31 MARS 2020

	2020	2019
	$	$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	57 379	93 184
Débiteurs (note 3)	287 265	153 264
Frais payés d'avance	18 524	9 069
	363 168	255 517
IMMOBILISATIONS (note 4)	10 132	9 119
	373 300	264 636
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	66 463	60 821
Subventions et produits reportés (note 7)	10 553	8 603
	77 016	69 424
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 8)	-	2 205
	77 016	71 629
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	10 132	6 913
AFFECTÉ (note 12)	63 082	31 718
NON AFFECTÉ	223 070	154 376
	296 284	193 007
	373 300	264 636

APPROUVÉ

PARASPORT QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019
	$	$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	103 277	56 866
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	3 838	26 278
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(2 205)	(15 491)
	104 910	67 653
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(134 001)	102 607
Frais payés d'avance	(9 455)	(6 183)
Créditeurs	5 642	14 257
Subventions reportées	1 951	(60 352)
	(135 863)	50 329
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(30 953)	117 982
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition des immobilisations et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 852)	(10 312)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	-	(5 160)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	(5 160)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(35 805)	102 510
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	93 184	(9 326)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	57 379	93 184

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

PARASPORT QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Les objectifs pour lesquels l'organisme est constitué sont les suivants :

Regrouper les clubs sportifs pour personnes en fauteuil roulant au Québec;
Agir comme pivot pour l'ensemble des intérêts et activités des membres;
Collaborer avec les différents intervenants du sport pour une concertation commune.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Produits d'événements et championnats

Les produits provenant des événements et des championnats sont constatés lorsque les activités ont lieu.

Produits des commissions sportives

Les produits provenant des commissions sportives sont constatés lors du déroulement de la saison de chacune des disciplines concernées.

PARASPORT QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et les durées indiquées ci-dessous :

	Méthode	Durée
Équipement informatique	Amortissement linéaire	3 ans
Fauteuils roulants	Amortissement linéaire	5 ans
Matériel de sport	Amortissement linéaire	3 ans

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.
Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

3- DÉBITEURS

	2020	2019
	$	$
Comptes à recevoir	41 131	42 550
Parasport Plus (note 9)	9 463	9 200
Subventions	159 045	45 000
Placements sports	77 626	49 629
Taxes à la consommation	-	6 885
	287 265	153 264

4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020			2019
	Coût	Amortis-sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	$	$	$	$
Matériel de sport	2 547	849	1 698	2 547
Matériel informatique	18 691	11 307	7 384	5 222
Matériel roulant	209 908	208 858	1 050	1 350
	231 146	221 014	10 132	9 119

PARASPORT QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

5- CRÉDITEURS

	2020	2019
	$	$
Fournisseurs	59 779	57 597
Salaires et vacances courus	6 263	3 224
Taxes à la consommation	421	-
	66 463	60 821

6- EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 60 000 $, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 8,45 % et garantie par l'encaisse, les placements et les débiteurs.
Au 31 mars 2019, le crédit n'est pas utilisé.

7- SUBVENTIONS ET PRODUITS REPORTÉS

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	Solde au début	Encais-sements	Constatées à titre de produits	Solde à la fin
	$	$	$	$
Subvention - PSDE	4 603	-		4 603
Produits - Disciplines sportives	4 000	1 950		5 950
	8 603	1 950	-	10 553

8- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement est établi dans les mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2020	2019
	$	$
Solde au début	2 205	22 856
Nouvel apport	-	(5 160)
Amortissement de l'exercice	(2 205)	(15 491)
Solde à la fin	-	2 205

PARASPORT QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

9- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu un apport de 9 463 $ (9 200 $ en 2019) de l'organisme contrôlé. Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange.

10- ORGANISME CONTRÔLÉ

L'organisme PARASPORT PLUS est un organisme contrôlé par PARASPORT QUÉBEC car ils ont le même conseil d'administration et la même direction qui participe étroitement à l'élaboration des politiques de cet organisme et a la capacité d'influencer quant au contenu de ces politiques.

PARASPORT PLUS est un organisme sans but lucratif, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.
Les états financiers sommaires de cet organisme sont présentés ci-après :

	2020	2019
	$	$
Actif	262 270	276 997
Passif	10 681	10 385
Actif net non affecté	251 589	266 612
Produits	7 376	10 992
Charges	10 612	10 299
Moins (plus) value sur placements	(11 787)	(4 966)
Activités de fonctionnement	(10 154)	7 757
Activités d'investissement	10 000	(17 238)

11- CESSION DE PROPRIÉTÉ AVEC GESTION

L'organisme cède la propriété de 20 % des dons admissibles à Placements sports ainsi que 240 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation du Grand Montréal.

Ces montants ne figurent pas dans l'actif de l'organisme car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Au 31 mars 2020, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal s'élève à 274 435 $ (268 056 $ en 2019). Toutefois, les intérêts générés par ce fonds sont versés annuellement à l'organisme à une date déterminée par la Fondation du Grand Montréal.

12- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Durant l'exerice 2019, certains programmes ont dégagé des surplus d'opérations. Afin de permettre à ces programmes d'en disposer les exercices subséquents, le conseil d'administration a résolu d'affecter ces montants à ces programmes, comme suit :

	2020	2019
	$	$
Athlétisme	10 122	994
Basketball	16 153	17 753
Powerchair soccer	3 258	-
Rugby	1 445	2 921
Tennis	1 485	-
Club APTFRCQ	-	8 242
Autres clubs	-	705
Ligue	-	1 103
Programme Soleno	7 219	-
MEES - Projet gymnases	23 400	-
	63 082	31 718

Ces montants grevés d'une affectation interne ne peuvent être modifiés sans l'accord préalale du conseil d'administration.

13- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les débiteurs et les subventions à recevoir. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à son découvert bancaire et à ses créditeurs.

14- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

PARASPORT QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

ANNEXE A- GESTION ET ADMINISTRATION	2020	2019
	$	$
Produits		
Équipements	3 599	-
Affiliations	9 317	-
Subventions	72 386	86 911
Administration	10 479	26 427
	95 781	113 338
Charges		
Bourses	8 000	-
Équipements	3 513	-
Administration	137 941	192 519
	149 454	192 519
	(53 673)	(79 181)

ANNEXE B- COLLECTE DE FONDS	2020	2019
	$	$
Produits		
Équipements	2 643	-
Subventions	9 262	-
Parasport Plus (note 9)	9 463	9 200
Événements bénéfices et dons	91 703	104 641
À déduire : dons admissibles à appariement	(59 208)	(43 944)
	53 863	69 897
Charges		
Administration	47 735	79 748
Événements bénéfices	7 051	-
Autres	13 440	-
	68 226	79 748
	(14 363)	(9 851)

ANNEXE C- PLACEMENTS SPORTS	2020	2019
	$	$
Fonds de réserve	101 838	77 952
Intérêts du fonds de dotation	11 620	7 510
Dons admissibles à l'appariement	59 208	43 944
	172 666	129 406

PARASPORT QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

ANNEXE D- DÉVELOPPEMENT - AU-DELA DES LIMITES	2020	2019
	$	$
Produits		
ONS	20 000	67 990
Participation	3 699	-
Subventions et fondations	110 655	-
	134 354	67 990
Charges		
Admisnitration	70 377	57 691
	70 377	57 691
	63 977	10 299

ANNEXE E- DISCIPLINES SPORTIVES	2020	2019
	$	$
Athlétisme		
Produits		
Autres revenus	1 500	18 667
Subventions	57 360	35 000
	58 860	53 667
Charges		
Dépenses sportives	8 003	57 324
Subventions	44 221	-
Administration	17 800	-
	70 024	57 324
	(11 164)	(3 657)
Basketball		
Produits		
Autres revenus	15 630	55 972
Subventions	40 000	69 741
	55 630	125 713
Charges		
Dépenses sportives	14 871	111 425
Subventions	39 080	-
Administration	32 758	-
	86 709	111 425
	(31 079)	14 288

PARASPORT QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

ANNEXE E- DISCIPLINES SPORTIVES (suite)	2020	2019
	$	$
Powerchair soccer		
Produits		
Autres revenus	1 400	5 040
Subventions	7 622	4 000
Fédération	-	
	9 022	9 040
Charges		
Dépenses sportives	5 028	6 398
Subventions	927	-
Administration	10 315	-
	16 270	6 398
	(7 248)	2 642
Rugby		
Produits		
Autres revenus	9 095	13 809
Subventions	25 433	25 000
	34 528	38 809
Charges		
Dépenses sportives	4 837	43 763
Subventions	20 041	-
Administration	15 792	-
	40 670	43 763
	(6 142)	(4 954)
Tennis		
Produits		
Autres revenus	640	23 965
Subventions	20 431	15 000
	21 071	38 965
Charges		
Dépenses sportives	6 688	30 304
Subventions	13 933	-
Administration	17 548	-
	38 169	30 304
	(17 098)	8 661

PARASPORT QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

ANNEXE - DISCIPLINES SPORTIVES (suite)	2020	2019
	$	$
Curling		
Produits		
Subventions	1 811	-
Charges		
Administration	5 218	-
	(3 407)	-
Championnats nationaux		
Produits	37 985	-
Autres revenus	26 500	-
Subventions	64 485	-
Charges		
Dépenses	52 044	-
	12 441	-
Total des produits des disciplines sportives	245 407	266 194
Total des charges des disciplines sportives	309 104	249 214
	(63 697)	16 980